



L'Immobilière de la Croix-Rousse

SAS au capital de 5000 € - RCS Lyon 822 201 653

Siège social : 37 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

Tél : 04.72.00.00.30 - E-mail : lyon4@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 25 avril 2019

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC Mandat simple	Honoraires TTC Mandat Favoriz
Moins de 100.000 €	9% avec un minimum de 5.000 €	9% avec un minimum de 5.000 €
De 100.001 à 150.000€	8.500€	8.000€
De 150.001 à 200.000€	7,00 %	6,50 %
De 200.001 à 300.000€	6,00 %	5,50 %
De 300.001 à 500.000€	5,00 %	4,50 %
Supérieur à 500.001€	4,50 %	4,00 %

Les honoraires sont à la charge **du vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

TVA intra-communautaire : FR22 822 201 653 – Titre professionnel : Agent immobilier –
Carte professionnelle n°6901 2016 000012708 délivrée par la CCI de Lyon Place de la Bourse 69002
Lyon Activité(s) : Transaction - Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche 92919 La
Défense Cedex

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



L'Immobilière de la Croix-Rousse
SAS au capital de 5000 € - RCS Lyon 822 201 653

Siège social : 37 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon
Tél : 04.72.00.00.30 - E-mail : lyon4@laforet.com

Locations – Barème à compter du 25 avril 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 125 € HT soit 150 € TTC à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

13 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et du bailleur

Professionnels et commerciaux :

Droit au bail : 10% du prix de vente

Fonds de commerce : sur devis

30% TTC du loyer annuel, avec un minimum de 1.500 € à la charge du locataire et du bailleur

Prestations particulières – Barème à compter du 25 avril 2019

Honoraires d'état des lieux :

3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Autres prestations :

Avenant au bail : 245 € TTC à la charge du locataire et du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 25 avril 2019

Honoraires de gestion:

5,5% HT des sommes encaissées trimestriellement à la charge du bailleur.

Option complémentaire : + 1% HT des sommes encaissées (suivi des travaux...)

Autres prestations :

Frais d'actes isolés : 490 € TTC, 50% à charge propriétaire et 50% à charge locataire

Assurance LOYERS IMPAYES : 2% TTC des sommes encaissées.

Clôture des comptes en fin de mandat : 100 € HT soit 120 € TTC

TVA intra-communautaire : FR22 822 201 653 – Titre professionnel : Agent immobilier –
Carte professionnelle n°6901 2016 000012708 délivrée par la CCI de Lyon Place de la Bourse 69002
Lyon Activité(s) : Transaction - Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche 92919 La
Défense Cedex

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante